

LETTRE envoyée avec A.R.

de

Mario Tonelli

68, Hohlweg

67190 Heiligenberg (F)

à



ALICE

BP 80602

13572 Marseille CEDEX 02

Un message de Mario Tonelli

(Envoyé également par courrier avec accusé de réception.)

Bonjour,

objet : résiliation de mon abonnement.

(impossible de vous envoyer un courrier électronique, d'où ce courrier en AR)

- Du fait de services non rendus,
- Du fait de non-réponses permanentes (lire *, et mes publications sur des forums),
- Du fait de non-réponses même à des courriers en A.R. (lire **),
- Du fait des problèmes de serveurs de mail persistents (depuis ALICE) que vous ne semblez pas pressé de vouloir résoudre,
- Du fait que je ne dispose toujours pas d'une connexion de 8 Mégas (comme indiqué dans vos publicités, lire **) : mon offre ADSL : "**ALICE BOX NON DEGROUPEE**"

Je vous demande de prendre en compte ma demande de résiliation du contrat qui nous lie. Je vous demande avec insistance (sous peine de représsaille juridique) de ne pas couper ma ligne ADSL (non dégroupée), et d'**attendre que l'autre provider s'en charge**. Ceci me permettra de ne pas avoir d'interruption de service, et de continuer ainsi à travailler.

Cordialement, *Mario Tonelli* (DTSR21630700, client depuis le 23/09/1999) :-)

* <http://tonelli.mario.chez-alice.fr/Courriers/communiquer-avec-Tiscali.htm>

** <http://tonelli.mario.chez-alice.fr/Courriers/Courrier-AR-01.jpg>

*** <http://tonelli.mario.chez-alice.fr/Courriers/Offres-et-communication.htm>

une page (un site) vous a déjà été dédiée ici : <http://tonelli.mario.chez-alice.fr>

Dernière facture, pour les infos éventuellement manquantes :

<http://tonelli.mario.chez-alice.fr/facture-Alice-dec-2006.pdf>

Courrier de résiliation :

<http://tonelli.mario.chez-alice.fr/mail-resiliation-alice.htm>

Heiligenberg, 12 décembre 2006